

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 16 septembre 2013 9 h 30

Séance tenue le lundi 16 septembre 2013 Salle du conseil de l'hôtel de ville

PRÉSENCES:

M. Laurent Blanchard, Mme Élaine Ayotte, Mme Manon Barbe, M. Daniel A. Bélanger, M. Richard Bélanger, M. Frantz Benjamin, M. Richard Bergeron, M. Michel Bissonnet, Mme Caroline Bourgeois, M. Étienne Brunet, Mme Jocelyn Ann Campbell, M. Harout Chitilian, Mme Susan Clarke, M. François William Croteau, M. Claude Dauphin, Mme Suzanne Décarie, M. Gilles Deguire, Mme Mary Deros, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Benoit Dorais, M. Christian G. Dubois, Mme Erika Duchesne, Mme Josée Duplessis, M. Alvaro Farinacci, M. Sammy Forcillo, Mme Helen Fotopulos, Mme Véronique Fournier, M. Marc-André Gadoury, M. Pierre Gagnier, M. Jean-Marc Gibeau, Mme Louise Harel, Mme Andrée Hénault, Mme Cindy Leclerc, Mme Elsie Lefebvre, M. François Limoges, M. Pierre Mainville, Mme Ginette Marotte, M. Peter McQueen, M. Réal Ménard, M. Francesco Miele, M. Luis Miranda, M. Alex Norris, M. Lionel Perez, M. Gaëtan Primeau, M. François Robillard, M. Marvin Rotrand, M. Aref Salem, Mme Anie Samson, M. Alain Tassé, Mme Clementina Teti-Tomassi, Mme Lyn Thériault, Mme Émilie Thuillier, Mme Monique Worth et M. Robert L. Zambito.

PRÉSENCES EN COURS DE SÉANCE :

Mme Marie Cinq-Mars, M. Luc Ferrandez, M. Dominic Perri et Mme Chantal Rouleau.

ABSENCES SANS MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS :

Mme Jane Cowell-Poitras, M. Frank Venneri et M. Bertrand Ward.

AUTRES PRÉSENCES:

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe M. Yves Saindon, Greffier de la Ville

Le président du conseil, M. Harout Chitilian, déclare la séance ouverte et demande d'observer un moment de recueillement.

1 - Période de questions du public

Question de

Le président du conseil appelle le point « Période de questions du public ».

À

<u>aaconon ao</u>	≃	<u> </u>
Mme Linda Gauthier	M. Laurent Blanchard (Mme Émilie Thuillier)	Enjeux reliés à l'accessibilité universelle / Engagement politique afin de redonner la dignité aux personnes à mobilité réduite
M. Michel Benoit	M. Laurent Blanchard M. Réal Ménard	Augmentation des valeurs au rôle d'évaluation foncière pénalisant les petits propriétaires / BIXI – achalandage et états financiers Dépôt d'un document

Objet

Le président du conseil demande à M. Benoît d'éviter les insinuations gratuites.

Mme Wassyla Hadjabi	M. Laurent Blanchard (Mme Émilie Thuillier)	Mesures afin de bannir les attitudes discriminatoires envers les personnes à mobilité réduite / Promouvoir l'inclusion de femmes à mobilité réduite en politique
Mme Marie-Lise Bergeron	M. Laurent Blanchard (M. Réal Ménard)	Mise en place d'un mécanisme de vérification de la longueur des débarcadères afin d'assurer la sécurité des personnes à mobilité réduite
M. Laurent Morissette	M. Laurent Blanchard (Mme Caroline Bourgeois)	Mesures afin de favoriser l'emploi de personnes à mobilité réduite en période électorale
Mme Laurence Parent	M. Laurent Blanchard (Mme Caroline Bourgeois)	Accessibilité des personnes à mobilité réduite aux bureaux de vote
Mme Sonja Susnjar	Mme Manon Barbe	Comité consultatif d'urbanisme (CCU) – explication du processus lors de changement de zonage

N'ayant aucune autre intervention de la part des citoyens, le président du conseil déclare la période de questions du public close à 10 h 16.

À 10 h 16, M. Harout Chitilian quitte le fauteuil présidentiel et cède sa place à la conseillère Helen Fotopulos.

À 10 h 17, la vice-présidente du conseil suspend les travaux pour quelques minutes.

À 10 h 37, le conseil reprend ses travaux.

À 10 h 37, le président reprend le fauteuil présidentiel.

2 - Période de questions des membres du conseil

Le président du conseil appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

Les conseillers et conseillères ci-dessous formulent des questions aux membres du conseil indiqués en regard de leur nom :

Question de	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Mme Louise Harel	M. Laurent Blanchard	Adoption du PTI dans les meilleurs délais — mesures prévues pour améliorer le taux de réalisation des travaux / Projets subventionnés par les gouvernements provincial et fédéral, représentations pour le maintien des contributions gouvernementales
M. Richard Bergeron	M. Laurent Blanchard	Mettre fin aux pratiques de surprogrammation du PTI
M. Marc-André Gadoury	M. Laurent Blanchard	Chiffrer les impacts des nouveaux projets sur le budget de fonctionnement des arrondissements / Allocations dynamiques
M. Peter McQueen	M. Laurent Blanchard	État de situation de la réforme du financement des arrondissements et date prévue de la 2 ^e phase de la réforme
Mme Véronique Fournier	M. Réal Ménard	Retards dans la mise en œuvre du SRV Pie IX / Possibilité d'implanter un projet de tramway à court terme

Question de	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. François Limoges	M. Réal Ménard	Bilan du plan de transport 2008 – mesures pour rectifier la situation du sous-financement et permettre la réalisation du plan de transport
Mme Elsie Lefebvre	Mme Caroline Bourgeois	Le Service de l'informatique et des technologies de l'information est-il concurrentiel? / Inclure des acteurs externes afin d'éviter les erreurs du passé
M. Gaëtan Primeau	M. Laurent Blanchard	Mise en place de normes de paramétrisation afin que le prochain PTI puisse reposer sur un modèle révisé
procédure d'assemblée		ions des membres du conseil par le <i>Règlement sur la du conseil municipal (06-051)</i> , le président du conseil à 11 h 07.
CM13 0868		
Adoption de l'ordre du	jour de l'assemblée extraor	dinaire du conseil municipal
Il est proposé par M. N	larvin Rotrand	
	e Caroline Bourgeois	
Et résolu :	•	
		re du conseil municipal du 16 septembre 2013, tel onvocation de la présente séance.
Adopté à l'unanimité.		
03.01		
		
CM13 0869		
Dépôt du rapport de	trait à l'étude du Programme	nte du conseil municipal sur les finances et e triennal d'immobilisations 2014-2016 de la Ville
trait à l'étude du Prograr	nme triennal d'immobilisations	ommission sur les finances et l'administration ayant s 2014-2016 de la Ville de Montréal comprenant les éal, et le conseil en prend acte.
Un débat s'engage.		

08.01

Adoption du Programme triennal d'immobilisations 2014-2016 de la Ville de Montréal (volet ville centrale)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 août 2013 par sa résolution CE13 1246;

Il est proposé par M. Marvin Rotrand

appuyé par Mme Josée Duplessis

d'adopter le Programme triennal d'immobilisations 2014-2016 de la Ville de Montréal (volet ville centrale).

À 11 h 34,

Il est proposé par M. Christian G. Dubois

appuyé par Mme Lyn Thériault

d'amender le PTI 2014-2016 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) concernant une augmentation des investissements relatifs à la sécurité publique. M. Dubois dépose le certificat du trésorier relatif à l'amendement proposé.

Le président du conseil juge la proposition d'amendement recevable.

Un débat s'engage sur la proposition d'amendement des conseillers Dubois et Thériault.

La conseillère Élaine Ayotte soulève une question de privilège relativement aux propos du conseiller DeSousa qui portent atteinte aux travaux des membres du comité exécutif et au fonctionnement de la coalition.

Le président du conseil invite les membres du conseil à ne pas intervenir sur le modèle de gouvernance qui fera l'objet de la campagne électorale.

Le débat se poursuit sur la proposition d'amendement des conseillers Dubois et Thériault.

Il est proposé par M. Jean-Marc Gibeau

appuyé par Mme Anie Samson

de poser la question préalable, conformément à l'article 94 du *Règlement sur la procédure d'assemblée* et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051) et de procéder à un vote enregistré sur la motion aux fins de poser la question préalable.

Le président du conseil demande l'appel du vote.

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur: Mesdames et messieurs Rouleau, Marotte, Salem, Fotopulos, DeSousa,

Worth, Barbe, Samson, Gagnier, Campbell, Zambito, Gibeau, Dauphin, Décarie, Benjamin, Perri, Miele, Farinacci, Teti-Tomassi, Hénault, Deguire,

Mainville et Cinq-Mars (23)

Votent contre: Mesdames et messieurs Blanchard, Duplessis, Dorais, Thuillier, Deros,

Dubois, Tassé, Ménard, Bourgeois, Bissonnet, Ayotte, Deschamps, Rotrand, Richard Bélanger, Duchesne, Brunet, Harel, Lefebvre, Thériault, Primeau, Leclerc, Fournier, Daniel Bélanger, Robillard, Bergeron, Gadoury, Limoges,

Croteau, Ferrandez, Norris, McQueen, Forcillo, Perez et Clarke (34)

Résultat: En faveur : 23 Contre : 34

Le président du conseil déclare la motion aux fins de poser la question préalable rejetée à la majorité des voix.

Le débat reprend sur la proposition d'amendement des conseillers Dubois et Thériault.

Le conseiller Dubois retire sa proposition d'amendement et la réfère à la Commission sur les finances et l'administration, conformément au 5° paragraphe de l'article 80 du Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051), pour étude.

Le conseil reprend l'étude de la proposition principale.

Un débat s'engage.

À 12 h 33, après entente entre les leaders, il est convenu de prolonger au-delà de 12 h 30.

Le débat se poursuit.

Il est proposé par Mme Louise Harel

appuyé par Mme Elsie Lefebvre

de procéder à un vote enregistré sur l'article 30.01.

Le greffier faire l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur: Mesdames et messieurs Blanchard, Duplessis, Dorais, Thuillier, Deros, Dubois,

Tassé, Ménard, Bourgeois, Bissonnet, Ayotte, Deschamps, Rotrand, Rouleau, Marotte, Richard Bélanger, Duchesne, Brunet, Harel, Lefebvre, Thériault, Primeau, Leclerc, Fournier, Daniel Bélanger, Robillard, Bergeron, Gadoury, Limoges, Croteau, Ferrandez, Norris, McQueen, Worth, Barbe, Campbell,

Forcillo, Dauphin, Décarie, Clarke, Farinacci, Hénault et Mainville (43)

Votent contre: Mesdames et messieurs Salem, Fotopulos, DeSousa, Samson, Gagnier,

Zambito, Gibeau, Benjamin, Perez, Perri, Miele, Teti-Tomassi et Deguire (13)

Résultat: En faveur : 43

Contre: 13

Le président du conseil déclare l'article 30.01 adopté à la majorité des voix, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

30.01 1132662002

Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 10 000 000 \$ afin de financer l'achat de véhicules et de leurs équipements

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Marvin Rotrand de la présentation à une séance subséquente du conseil municipal du règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 10 000 000 \$ afin de financer l'achat de véhicules et de leurs équipements », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.01 1130824002	

CM13 0872

Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 10 000 000 \$ pour le financement de travaux d'aménagement de parcs

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Marvin Rotrand de la présentation à une séance subséquente du conseil municipal du règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 10 000 000 \$ pour le financement de travaux d'aménagement de parcs », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.02 1130824004	

CM13 0873

Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 25 000 000 \$ afin de financer les travaux de rénovation et de protection des immeubles

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Marvin Rotrand de la présentation à une séance subséquente du conseil municipal du règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 25 000 000 \$ afin de financer les travaux de rénovation et de protection des immeubles », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.03 1130824006		

CM13 0874

Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 30 000 000 \$ afin de financer l'acquisition d'équipements et de services professionnels en informatique

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Marvin Rotrand de la présentation à une séance subséquente du conseil municipal du règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 30 000 000 \$ afin de financer l'acquisition d'équipements et de services professionnels en informatique », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.04 1135337009	

Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 45 000 000 \$ afin de financer la réfection, la reconstruction et le réaménagement de structures routières (ponts, tunnels, viaducs et murs)

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Marvin Rotrand de la présentation à une séance subséquente du conseil municipal du règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 45 000 000 \$ afin de financer la réfection, la reconstruction et le réaménagement de structures routières (ponts, tunnels, viaducs et murs) », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.05 1136429001	

CM13 0876

Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 45 000 000 \$ afin de financer l'acquisition d'équipements de signalisation routière ainsi que de lampadaires

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Marvin Rotrand de la présentation à une séance subséquente du conseil municipal du règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 45 000 000 \$ afin de financer l'acquisition d'équipements de signalisation routière ainsi que de lampadaires », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.06 1135337011	

CM13 0877

Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 50 000 000 \$ pour le financement de travaux de réfection routière du réseau artériel

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Marvin Rotrand de la présentation à une séance subséquente du conseil municipal du règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 50 000 000 \$ pour le financement de travaux de réfection routière du réseau artériel », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.07 1135337012	

CM13 0878

Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 30 000 000 \$ afin de financer les travaux de réfection du réseau routier local ainsi que la réfection des rues collectrices locales

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Marvin Rotrand de la présentation à une séance subséquente du conseil municipal du règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 30 000 000 \$ afin de financer les travaux de réfection du réseau routier local ainsi que la réfection des rues collectrices locales », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.08 1135337013		

Adoption du programme triennal d'immobilisation 2014-2016 de la Ville de Montréal (volet agglomération)

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 17 septembre 2013 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Marvin Rotrand

appuyé par Mme Josée Duplessis

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter le Programme triennal d'immobilisations 2014-2016 de la Ville de Montréal (volet agglomération).

Il est proposé par Mme Louise Harel

appuyé par Mme Elsie Lefebvre

de procéder à un vote enregistré sur l'article 30.01.

Le greffier faire l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur: Mesdames et messieurs Blanchard, Duplessis, Dorais, Thuillier, Deros,

Dubois, Tassé, Ménard, Bourgeois, Bissonnet, Ayotte, Deschamps, Rotrand, Rouleau, Marotte, Richard Bélanger, Duchesne, Brunet, Harel, Lefebvre, Thériault, Primeau, Leclerc, Fournier, Daniel Bélanger, Robillard, Bergeron, Gadoury, Limoges, Croteau, Ferrandez, Norris, McQueen, Worth, Barbe, Campbell, Forcillo, Dauphin, Décarie, Clarke, Farinacci, Hénault et Mainville

(43)

Votent contre: Mesdames et messieurs Salem, Fotopulos, DeSousa, Samson, Gagnier,

Zambito, Gibeau, Benjamin, Perez, Perri, Miele, Teti-Tomassi et Deguire (13)

Résultat: En faveur : 43

Contre: 13

Le président du conseil déclare l'article 30.01 adopté à la majorité des voix, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

1132662003 80.01 (30.01)

À 12 h 58, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, le président du conseil déclare l'assemblée levée

PRÉSIDENT DU CONSEIL	GREFFIER
Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.	

MAIRE

Séance extraordinaire du conseil municipal du lundi 16 septembre 2013 à 9 h 30